



SNUipp-FSU 23

SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE des Instituteurs, Professeurs d'écoles et PEGC

Section de la CREUSE

542 - Maison des Associations et des Syndicats

Immeuble de Braconne

23000 - GUERET

Téléphone : 05 55 41 04 81

Courriel : snu23@snuipp.fr

Communiqué de presse

CARTE SCOLAIRE :

Iniquité criante toujours inexpliquée :

Le changement, c'est pas maintenant !!!

Après deux reports successifs à l'initiative de l'administration, le Comité Départemental de l'Education Nationale s'est enfin tenu !!! Malheureusement, ces différents reports ont empêché semble-t-il certains membres, et notamment les parents d'élèves, de participer aux travaux de cette instance (cf liste des présents).

Malgré un refus unanime de son projet lors des deux Comités Techniques Spéciaux Départementaux (la DASEN n'avait pas modifié ses propositions dans les 10 jours qui séparaient la tenue des instances),

Malgré le vœu voté à l'unanimité du Conseil Général hier reprenant à leur compte l'analyse des organisations syndicales sur « le niveau d'injustice de cette carte scolaire » et « demandant le rétablissement des équipes de RASED et d'EMALA, »

LA DASEN A ENCORE PRÉSENTÉ LE MEME PROJET !!!

Les mêmes causes produisant les mêmes effets, la Directrice Académique a dû affronter les interrogations et même l'indignation de bon nombre des membres du CDEN. Face à la fronde, notamment sur la situation de Flayat (dont les parents s'étaient massivement déplacés), elle a sollicité une interruption de séance ! 10 minutes plus tard, la 3ème classe de Flayat était sauvée... mais un poste de remplaçant était supprimé à Crocq !!!

Cette proposition était loin de satisfaire l'assemblée puisqu'elle maintenait un niveau d'inégalité de traitement jamais égalé dans le département ! Interrogée sur la justification de ces injustices, la DASEN répondait « *engagements pris avec des élus...* »

Le SNUipp-FSU 23 constate que des engagements ont donc été pris auprès d'élus, on ne sait quand, on ne sait où, sans en informer le CDEN qui est pourtant l'instance départementale en charge de l'organisation de l'offre scolaire. On ne peut que s'étonner du manque de transparence et s'interroger sur les objectifs poursuivis par ces pratiques obscures...

A l'inverse, le SNUipp-FSU 23 ne peut que déplorer que les engagements pris dans les instances officielles par les services de l'Etat ne soient eux, pas tenus :

- *le précédent DASEN s'était engagé à restituer les 2 postes supprimés aux EMALA quand la tendance budgétaire s'inverserait... il n'en est rien aujourd'hui !!!*
- *la Charte des Services Publics n'est pas plus respectée alors qu'elle engage également les services de l'Etat signataires !!!*

Le bilan de cette carte scolaire est donc sans appel : l'iniquité de traitement entre les écoles reste la règle et les élèves de notre département en seront les premières victimes !!! *On peut légitimement s'interroger sur le but poursuivi...*

Seul espoir, le vœu proposé par les représentants de la FSU et voté à l'unanimité : « *Les représentants de parents, des élus, des partenaires de l'école et des enseignants font le vœu que le CDEN prévu au mois de juin sur les rythmes scolaires entérine le rétablissement à temps plein des 4 postes d'EMALA à compter de la rentrée prochaine.* »

Pour le SNUipp-FSU 23, cette carte scolaire ne met pas en œuvre les orientations du ministère (plus de maîtres que de classes, scolarisation des enfants de moins de 3 ans,...) et accentue les inégalités déjà criantes vécues dans le département. La DASEN, dans cette affaire, porte une lourde responsabilité puisqu'elle était bien seule pour porter son projet à l'issue du vote. Les services de l'Etat ne peuvent accepter de telles inégalités et les prochaines instances (CTSD et CDEN) devront réparer ces injustices sauf à vouloir tuer dans l'œuf les espoirs de la communauté éducative suscités par les déclarations nationales en faveur de l'Education et de la jeunesse !!!

A Guéret, le 26 mars 2013

Contacts :

SNUipp-FSU23 : 05.55.41.04.81

Fabrice Couégnas : 06.74.19.39.72

Exemples d'effectifs dans les écoles creusoises :

Ajain : 118 élèves pour 5 classes, avec tous les niveaux (23.6 élèves par classe)

Ahun : 157 élèves pour 7 classes, avec tous les niveaux (22.42)

St Fiel : 86 élèves pour 4 classes, avec tous les niveaux (21.5)

Aubusson élémentaire : 133 élèves pour 8 classes, avec uniquement les classes élémentaires (du CP au CM2) (16.62 élèves par classe)

La Courtine maternelle : 26 élèves pour 1 classe (26)

Mérinchal maternelle : 28 élèves pour 1 classe (28)

La Souterraine Ferry maternelle : 96 élèves pour 4 classes (24)

Aubusson maternelle : 90 élèves pour 5 classes (18)

RPI Roches/Ladapeyre : 43 élèves pour 2 classes (21.5)

RPI St Maixant/ St Amand/ St Alpinien : 87 élèves pour 4 classes (21.75)

RPI Bellegarde / St Silvain Bellegarde : 85 élèves pour 4 classes (21.25)

VOTES :

Carte scolaire 1er degré : POUR : 0 / CONTRE : 11 (8 FSU, 2UNSA, 1FCPE) / Abstention : 5 (3 Conseillers Généraux, 1 FCPE, 1PEP)

Vœu proposé par la FSU : « *Les représentants de parents, des élus, des partenaires de l'école et des enseignants font le vœu que le CDEN prévu au mois de juin sur les rythmes scolaires entérine le rétablissement à temps plein des 4 postes d'E-MALA à compter de la rentrée prochaine.* »

POUR : unanimité

Les représentants présents au CDEN :

Représentants du Conseil Général :

Laurent Daulny

René Roulland,

Nicolas Simonnet,

Représentants des Maires :

Aucun

Représentants des parents :

3 FCPE

DDEN : Robert Jean

PEP : Gérard Frémont

Personnalité nommée par le Préfet : Michel Bach

Représentants des personnels :

FSU : 8

UNSA : 2